

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SANTE A TIZI-OUZOU

Réception d'un nouveau centre dans la daïra des Ouacifs

La carte sanitaire au niveau de la daïra des Ouacifs vient d'être enrichie d'une nouvelle structure avec la réception tout récemment d'un centre de santé flambant neuf au niveau de Tizi-Letiynen, village situé à équidistance entre la dizaine de villages que compte la commune des Ouacifs.

L'infrastructure inscrite en 1982 pour remplacer la vétusté de l'ancienne, héritée de l'ère coloniale, a dû traîner durant toute cette période pour être enfin opérationnelle. Et cela n'est pas dû au retard dans la cadence de sa réalisation puisque finalisée depuis belle lurette. Elle a, d'ailleurs, subi trois opérations de réhabilitation pour avoir été abandonnée et dont la dernière en date a été décidée par le wali de Tizi-Ouzou, lors de son crochet



Une initiative qui satisfait tout le monde

par les lieux dans la région, le 11 juin, de l'année dernière avec promesse d'y revenir. Une escale qui lors de laquelle, faut-il le rappeler, le wali El-Hocine Mazouz a eu une colère noire devant le piteux état des locaux.

Engagement honoré

puisque l'opération, exécutée en près de deux mois grâce à une enveloppe de plus de deux milliards de centimes, semble être la dernière, avec presque tous les équipements et autres appareils et mobiliers mis en place, dans l'attente de la réception et de l'installation

de l'appareillage de radiologie, tributaire du branchement de la structure au réseau électrique. Cependant, la structure devra encore attendre quelque temps pour être opérationnelle, mais, tient à rassurer le chef de daïra des Ouacifs, elle ne traînera pas comme par le passé avec, dira-t-il, "l'affectation prochaine des personnels médical et paramédical requis".

Une mise en service qui ne manquera pas de soulager considérablement les villageois de la commune estimés à une dizaine de milliers qui sollicitent, jusqu'ici et pour le moindre acte médical, les services de la polyclinique du chef-lieu de daïra dont le personnel s'en réjouira, lui qui est sollicité presque sans discontinuité de toutes parts.

Tafat K.

BLIDA

Le président de l'APC de Bouinan réhabilité

De sources crédibles, nous avons appris que l'APC de Bouinan, dans la wilaya de Blida, a repris ses fonctions après avoir été suspendu il y a un peu plus d'un mois.

En effet, le président de l'APC de Bouinan avait été poursuivi en justice par un citoyen, et ce, pour ne pas avoir été dédommagé à la suite de son expropriation de son terrain pour utilité publique.

Dans le même ordre d'idées, des informations font état du retour de l'ex-P/APC de Bouinan à son poste, après avoir fait l'objet d'une suspension en mai 2005 par l'ex-wali de Blida, Mohamed Bouricha.

Cette suspension est venue, rappelons-le, à la suite du refus de celui-ci de valider des factures surévaluées. Laquelle

affaire a éclaboussé l'ex-wali et déclenché une enquête. Entendu dernièrement par le juge conseiller près la Cour suprême, l'ex-

président de l'APC de Blida a été cité en qualité de témoin.

M. B.

CONTESTATION AU SECTEUR SANITAIRE DE MEDEA

Les travailleurs de Berrouaghia réfutent la mutation du directeur

Suite à la décision ministérielle relative à la mutation du directeur du secteur sanitaire Benyoucef- Benkhedda de Berrouaghia, en l'occurrence M. Mohamed Yahiaoui vers le secteur sanitaire de Tissemsilt, une grande

contestation a été enregistrée non seulement de la part des travailleurs mais également de la société civile de la localité de Berrouaghia, y compris certaines organisations de masse (Scouts musulmans algériens, l'association des

chômeurs, Union nationale de la jeunesse algérienne...). Dans une pétition, dont une copie nous a été remise, ces derniers demandent aux autorités concernées de surseoir à cette mutation.

Hamid Sahnoun

SIDI BEL-ABBES

Recul des affaires liées au trafic des psychotropes

Si les affaires liées au trafic de psychotropes connaissent une nette régression cette année à Sidi-Bel-Abbès, celle liée au kif traité reste plus difficile à combattre avec les réseaux juteux et la ramification

des réseaux, mais la police ne cesse de consentir des efforts pour combattre ce fléau. A l'occasion de la Fête de la police, cette dernière a, en présence d'un imam, du chef de la brigade des stupéfiants, d'un

médecin et d'un psychologue, mercredi dernier, rendu public le bilan de ses interventions au cours du 1^{er} semestre 2007. Quelque 15 636 kg de kif traité ont été saisis au cours des 81 affaires traitées et à l'issue desquelles 204 hommes, 7 femmes et 2 mineurs ont été placés sous mandat de dépôt, 10 sous contrôle judiciaire, 11 ont bénéficié d'une citation directe, alors que 9 sont en fuite.

En ce qui concerne les psychotropes, 1 457 comprimés ont été saisis au cours de 26 affaires qui ont mené à l'arrestation de 32 hommes et 4 femmes, 27 parmi ces personnes ont été placées sous mandat de dépôt, 6 sous contrôle judiciaire et 3 ont bénéficié d'une citation directe.

Pour l'année 2006, 201 kg

et 266 g de kif traité ont été saisis au cours de 162 affaires qui ont mené à l'arrestation de 193 hommes, 8 femmes et 4 mineurs. Parmi eux 178 ont été placés sous mandat de dépôt, 7 ont bénéficié de la liberté provisoire, 14 d'une citation directe et 22 sont en état de fuite.

Si le nombre des affaires de kif entre l'année 2006 et le 1^{er} semestre reste le même, il y a lieu de signaler que la quantité saisie au cours de cette année est sept fois moins importante qu'en 2006.

Pour le volet psychotropes, en 2006, 100 affaires ont été instruites, 41 personnes ont été placées sous mandat de dépôt, 1 sous contrôle judiciaire, 5 ont bénéficié d'une citation directe alors que 3 sont en fuite.

A. M.

KHENCHELA

Mise en service de la laiterie Danona

Une équipe de médecins spécialistes algériens du secteur sanitaire de Khenchela, dirigée par le D^r M. Gasmi, spécialiste en chirurgie générale, ont procédé avec succès à deux interventions, la première, la cicatrisation d'une plaie cardiaque suite à une agression à l'arme blanche, et la seconde, une péricardite de grande abondance antérieure et postérieure. Les deux opérations ont duré 5 heures. Elles ont concerné deux jeunes âgés respectivement de 28 et 32 ans. Ils ont eu la vie sauve, grâce à la compétence et l'abnégation de toute l'équipe.

Le même chirurgien a, durant le mois de juin, procédé à l'ablation d'un kyste rénal d'un quadragénaire. Le kyste en question a été diagnostiqué chez le malade depuis plus d'un an, mais sa "phobie" a favorisé l'épanchement du kyste qui a atteint des proportions anormales et inquiétantes.

D'après le D^r Hamam, président du conseil médical de l'hôpital, les trois malades se portent bien et ont quitté le secteur après un suivi médical.

S. Azzedine

ACCIDENTS

DE LA ROUTE

A ANNABA

18 décès durant le 1^{er} semestre 2007

Dix-huit morts dans des accidents de la circulation ont été enregistrés dans la région de Annaba durant le premier semestre 2007 contre 21 décès recensés à la même période de l'année précédente.

Par chiffres et par sexe, on dénombre 13 hommes, 4 femmes et un enfant, précise la Protection civile, qui fait état de 515 blessés causés par ces accidents contre 473 enregistrés durant le 1^{er} semestre 2006.

Quarante-sept décès et 1091 blessés ont été recensés en 2006, indique toujours la même source mentionnant que 87% de ces accidents sont dus au non-respect du code de la route et de conduite, tandis que 13% de ces accidents ont pour cause le mauvais état des routes et des véhicules. Par ailleurs, une étude réalisée par les services de la Protection civile a démontré que les accidents de la circulation enregistrés dans les zones rurales sont plus meurtriers que ceux en milieu urbain. La route nationale 16 reliant Annaba-El-Bouni-El-Hadjjar, le RN 44 reliant Annaba-Berrahal, la cité du 1^{er} Mai d'El-Bouni, l'échangeur de Oued-Zied (Berrahal) et la RN 21 restent les principaux points noirs où les accidents de la circulation sont plus fréquents.

Nabil Kebaïli

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

A ORAN

Plus de 107 plaintes déposées pour coups et blessures

Ces deux dernières années, de plus en plus de femmes sont victimes de violence conjugale ou de harcèlement sexuel dans leur lieu de travail ou dans les transports publics. Pour le premier trimestre 2007, les services de la médecine légale du CHUO ont eu à traiter 138 affaires de violence contre les femmes ; plus de 107 femmes ont porté plainte pour coups et blessures auprès des services de la police ainsi que 3 autres pour harcèlement sexuel. Pour ce qui est de la maltraitance des enfants, plus d'une vingtaine ont fait l'objet de coups et blessures de la part de leurs parents, leurs proches ou de tierces personnes.

K. T.